

SOMMAIRE
**PLANIFICATION
STRATÉGIQUE
2021-2025**

MRC DE BELLECHASSE
Adoptée par le Conseil de
la MRC le 17 mars 2021



*MRC
de Bellechasse*





MENTIONS

Contenu

Conjoncture affaires publiques,
Luc Samama

Graphisme

Impressions P.A. Morin

Photos

Artson Image

Impression

Impressions P.A. Morin



Table des matières

1. MESSAGES

Préfet _____	5
Directrice générale _____	5

2. MISSION / VISION / VALEURS

Mission _____	7
Vision _____	7
Valeurs _____	7

3. ENJEUX, ORIENTATIONS ET AXES D'INTERVENTION

Enjeu 1 : Accélération du développement économique _____	10
Enjeu 2 : Attraction et rétention de la population _____	14
Enjeu 3 : Rayonnement de la MRC de Bellechasse et de son territoire _____	18
Enjeu 4 : Développement de l'organisation _____	20



SECTION

1

Message du préfet de la MRC



La planification stratégique quinquennale 2015-2019 de la MRC de Bellechasse avait pour but de doter celle-ci et les principaux acteurs du milieu d'une vision commune concernant le développement du territoire. Pour les cinq prochaines années, la MRC souhaite poursuivre ses efforts en ce sens et structurer ses actions en matière de développement dans une perspective d'actualisation, d'efficacité et de développement qui tient compte des nouvelles réalités de son territoire ainsi que du contexte politique, économique et sanitaire qui prévaut actuellement.

Évoluant dans un environnement en pleine mutation, particulièrement dans un contexte de pandémie mondiale qui aura des conséquences importantes sur les entreprises

et l'économie, la MRC s'est donnée pour la première fois des libellés de mission, de vision et de valeurs sur lesquels reposent ses actions.

C'est dans ce contexte que la MRC de Bellechasse adopte sa planification stratégique quinquennale 2021-2025. Élaborée grâce à la contribution de l'ensemble des parties prenantes, cette dernière permet à l'organisation de se donner un véritable plan de match, clair et cohérent, sur un horizon de cinq ans, qui contribuera au développement du territoire au bénéfice de toute la population, qui demeure au cœur de notre engagement.

- *Clément Fillion*

Message de la directrice générale



Maintenant que les grandes orientations de la planification stratégique 2021-2025 ont été fixées par les élus, il appartient à la direction et à l'équipe de travail de la MRC de Bellechasse de les mettre en œuvre. Certes, les défis sont de taille, mais le degré de mobilisation et de motivation de l'équipe est tel qu'ils sont tout à fait réalisables.

Ainsi, tout en poursuivant nos efforts en matière de développement économique, nous travaillerons à améliorer l'attraction et la rétention de la population. Dans une perspective de développement, la MRC se dotera d'une nouvelle identité territoriale et définira son projet « Signature innovation ».

Le plan que nous nous sommes donné est ambitieux, mais, tous ensemble, nous en assurerons la réalisation. Par la participation concertée de chacun, nous réussirons à développer le territoire de Bellechasse à son plein potentiel.

- *Anick Beaudoin*



SECTION
2

Mission

Regrouper, concerter et représenter les municipalités de Bellechasse afin de leur offrir des services, de planifier l'aménagement du territoire et de soutenir son développement au bénéfice de ses citoyens.

Vision

Acteur régional incontournable, la MRC aspire à faire de Bellechasse l'un des milieux les plus reconnus pour sa qualité de vie, son attractivité ainsi que son dynamisme économique et social.

Valeurs

Afin de réaliser sa mission et de poursuivre sa vision, la MRC de Bellechasse fait siennes les valeurs suivantes :

La collaboration

Au centre d'un vaste écosystème, la MRC, dans une perspective de concertation et de partenariat, agit comme un véritable catalyseur auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le professionnalisme

Avec compétence et rigueur, la MRC s'acquitte de ses fonctions avec honnêteté, probité et transparence.

L'innovation

Sa capacité de créer, de s'adapter, de se réinventer et de demeurer à l'avant-garde permet à la MRC de réaliser pleinement sa mission au bénéfice de toute la communauté.

L'accessibilité

L'ouverture, l'écoute et le respect sont à la base de cette valeur qui rappelle l'importance pour les élus et les membres de l'équipe de travail de demeurer accessibles en toutes circonstances.

Le leadership

La capacité de la MRC de guider, d'influencer et d'inspirer lui permet de rallier tant des personnes que des organisations dans le but d'améliorer la qualité de vie sur tout le territoire de Bellechasse.

L'engagement

Au sein de la MRC, l'engagement s'exprime par la mobilisation individuelle et collective de ses employés, gestionnaires, mairesses et maires envers sa mission et toute la population de Bellechasse.

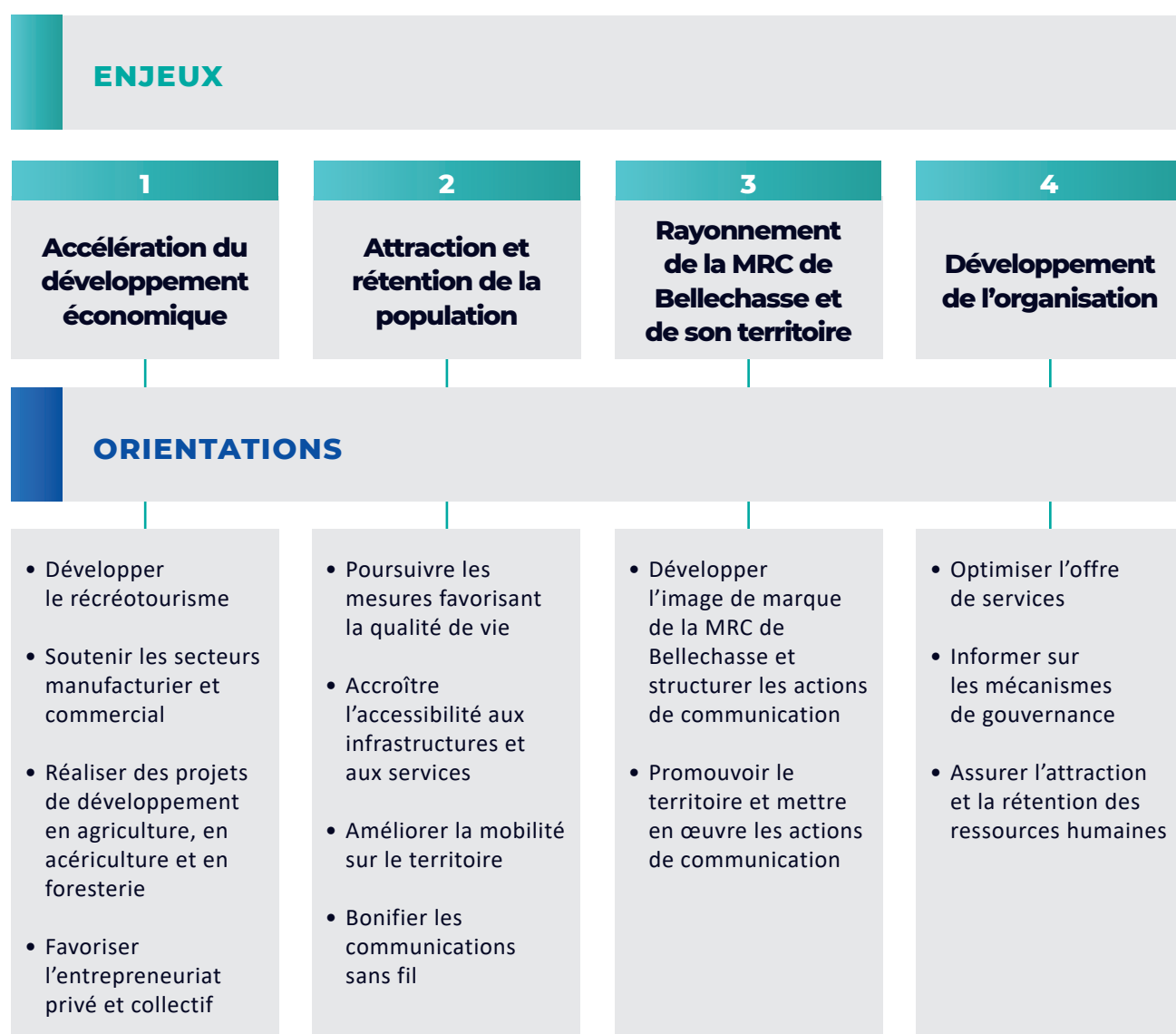


SECTION

3

Enjeux, orientations et axes d'intervention

Afin de poursuivre sa mission et de réaliser sa vision, la MRC de Bellechasse a identifié quatre enjeux de développement pour les cinq prochaines années.





ENJEU 1

Accélération du développement économique

Identifié comme étant prioritaire, l'enjeu de l'accélération du développement économique repose sur quatre grands piliers : le récréotourisme, les secteurs manufacturier et commercial, le secteur agricole et l'entrepreneuriat.



ORIENTATION 1 - Développer le récréotourisme

Avec ses paysages spectaculaires et ses attraits incontestables, Bellechasse a un potentiel récréotouristique immense qui, actuellement, n'est pas pleinement exploité. Avec la situation qui prévaut présentement sur le plan sanitaire et l'engouement pour les activités de plein air, le tourisme local se développera encore plus au cours des prochaines années, et Bellechasse doit s'inscrire dans les circuits touristiques incontournables du Québec.

1

AXE D'INTERVENTION

Élaboration d'une stratégie de développement en matière de récréotourisme

Dans ce contexte, la MRC doit se doter rapidement d'une stratégie de développement en matière de récréotourisme et d'un plan d'action à cet égard. Cette stratégie sera élaborée en collaboration avec l'ensemble des parties prenantes, grâce à une vaste consultation. L'inscription du projet « Signature innovation » dans ce créneau permettra d'obtenir une aide financière afin de l'élaborer et de le mettre en œuvre d'ici l'été 2023.

2

AXE D'INTERVENTION

Développement de la Cycloroute de Bellechasse

La Cycloroute de Bellechasse est un attrait important de la région. D'une longueur totale de 74 km et sillonnant 8 villages, de Saint-Henri à Armagh, elle s'est déjà taillé une place de choix parmi les amateurs de vélo au Québec. Aussi, son développement est-il considéré prioritaire. En plus d'être reliée à la Véloroute de la Chaudière, la Cycloroute de Bellechasse verra ses abords être dotés d'hébergements alternatifs et deviendra encore plus conviviale grâce à l'ajout de mobilier urbain le long de son parcours.

ORIENTATION 2 - Soutenir les secteurs manufacturier et commercial

Les secteurs manufacturier et commercial participent de façon importante au développement économique de Bellechasse, et des efforts doivent continuer d'être consentis afin de les dynamiser. En l'occurrence, des interventions sur deux aspects particuliers ont été priorisées.

1

AXE D'INTERVENTION

Mise à jour du répertoire des entreprises de Bellechasse et création d'une boutique en ligne

La mise à jour du répertoire des entreprises de la MRC et, surtout, la création d'une boutique en ligne permettront de développer les entreprises du territoire et de favoriser l'achat local dans plusieurs secteurs d'activité, ce qui contribuera ultimement au développement économique de Bellechasse.

2

AXE D'INTERVENTION

Développement et mise en place du projet de gaz naturel porté

Le développement et la mise en place de ce projet permettront de rendre accessible le gaz naturel à plusieurs entreprises, commerces et industries du territoire, dans une perspective de développement économique et d'attractivité.



ORIENTATION 3 - Réaliser des projets de développement en agriculture, en acériculture et en foresterie

Le développement économique de Bellechasse passe notamment par l'agriculture, l'acériculture et la foresterie. La majorité du territoire de la MRC, soit 83 %, est situé en zone agricole et 847 entreprises agricoles y ont leur site principal, faisant de ce secteur d'activité l'un des plus importants de la région.

1

AXE D'INTERVENTION

Mise en œuvre des projets prévus au Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

Au terme d'un vaste processus de consultation auprès de l'ensemble des parties prenantes, la MRC s'est dotée, en 2019, d'un Plan de développement de la zone agricole (PDZA) dans lequel 14 projets porteurs ont été ciblés et priorisés. La réalisation des actions prévues au PDZA pour chacun des projets identifiés permettra de développer pleinement les secteurs de l'agriculture, de l'acériculture et de la foresterie dans Bellechasse.

ORIENTATION 4 - Favoriser l'entrepreneuriat privé et collectif

Le développement économique passe par l'entrepreneuriat privé et collectif, et la MRC, via Développement économique Bellechasse (DÉB), doit continuer ses actions en ce sens. Ainsi, qu'il s'agisse d'entreprises privées, de coopératives, d'entreprises d'économie sociale ou d'OBNL, l'entrepreneuriat sous toutes ses formes bénéficie d'une attention particulière.

1

AXE D'INTERVENTION

Formation des entrepreneurs de Bellechasse

Que ce soit de façon ponctuelle ou dans le cadre d'activités programmées, il est important d'offrir aux entrepreneurs tous les renseignements et les formations nécessaires afin d'assurer leur développement et celui de leurs entreprises.

2

AXE D'INTERVENTION

Accompagnement des entrepreneurs de Bellechasse

Par de l'accompagnement et des services-conseils à toutes les étapes de la vie d'une entreprise, DÉB contribue directement à la vitalité économique de Bellechasse, tant par le nombre de projets accompagnés que par les emplois maintenus ou créés.

3

AXE D'INTERVENTION

Poursuite des activités de la Cellule mentorat d'affaires de Bellechasse dans le cadre de Mentorat d'affaires Chaudière-Appalaches

Le mentorat d'affaires est une autre façon de soutenir les entrepreneurs. C'est pourquoi la Cellule mentorat d'affaires de Bellechasse poursuivra ses activités, dans le cadre de Mentorat d'affaires Chaudière-Appalaches, afin d'offrir aux entrepreneurs une occasion intéressante de développement professionnel.

4

AXE D'INTERVENTION

Financement de projets d'entreprise

Avec l'ensemble des fonds et des programmes d'aide à sa disposition (Fonds local d'investissement, Fonds local d'investissement pour la relève, Fonds local de solidarité, Fonds jeunes promoteurs, Soutien aux travailleurs autonomes, Appui à des initiatives provenant des milieux ruraux et Fonds de développement des entreprises d'économie sociale), DÉB peut financer plusieurs projets d'économie libérale ou d'économie sociale dans le cadre de sa Politique d'investissement.





ENJEU 2

Attraction et rétention de la population

La capacité de Bellechasse d'attirer et de maintenir sa population est un enjeu important auquel quatre grandes orientations répondent. Avec 37 920 personnes en 2020, la population de la MRC de Bellechasse est en légère croissance depuis 2006, où l'on comptait 33 330 habitants. Dans une perspective de développement, il importe de poursuivre la mise en œuvre de mesures propres à favoriser la qualité de vie et l'accessibilité aux infrastructures et aux services, à améliorer la mobilité et à bonifier les communications sans fil.

ORIENTATION 1 - Poursuivre les mesures favorisant la qualité de vie

Toutes les mesures propres à favoriser la qualité de vie des citoyens contribuent ultimement à l'attraction et à la rétention de la population.

1**AXE D'INTERVENTION****Actualisation de la Politique d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants**

Le 20 mars 2019, la MRC de Bellechasse a adopté la Politique d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants. Or, la situation qui prévaut actuellement en matière de santé publique requiert, dans un premier temps, une actualisation afin de l'adapter au nouveau contexte découlant de la pandémie.

2**AXE D'INTERVENTION****Mise en œuvre de la Politique d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants**

Dans un deuxième temps, la mise en œuvre de la Politique ainsi actualisée permettra de rencontrer les trois objectifs en matière d'attraction et de rétention de la population de la MRC de Bellechasse.

3**AXE D'INTERVENTION****Mise en œuvre de la politique Familles et Aînés**

La MRC de Bellechasse s'est dotée d'une politique Famille et Aînés 2020-2024 qui poursuit trois objectifs visant l'amélioration de la qualité de vie et le développement du sentiment d'appartenance des personnes qui y résident, éléments essentiels à une stratégie d'attraction et de rétention de la population.

4**AXE D'INTERVENTION****Mise en œuvre de l'entente de développement culturel**

La mise en œuvre de l'entente de développement culturel conclue entre la MRC de Bellechasse et le ministère de la Culture et des Communications (2021-2023) permettra la réalisation de plusieurs projets répondants aux trois objectifs définis par la MRC.

ORIENTATION 2 - Accroître l'accessibilité aux infrastructures et aux services

L'accessibilité aux infrastructures et aux services est un élément essentiel à considérer avant de s'établir ou de demeurer dans une région. Cette orientation s'inscrit donc parfaitement dans une stratégie d'attraction et de rétention de la population.

1**AXE D'INTERVENTION****Promotion des services**

Il importe de promouvoir adéquatement les services offerts à la population de Bellechasse.

2**AXE D'INTERVENTION****Diversification de l'offre locative en habitation**

La question du logement est déterminante dans la décision de s'établir sur un territoire donné. Aussi, une plus grande diversification de l'offre locative en habitation s'avère nécessaire.

3**AXE D'INTERVENTION****Maintien et développement de services de proximité**

L'accessibilité des services de proximité, de l'achat local, des services de soins de santé et de garderie et des activités culturelles est particulièrement importante pour la population. Une série d'actions qui répondent aux objectifs de maintien et de développement de ces services seront donc mises en œuvre.

ORIENTATION 3 - Améliorer la mobilité sur le territoire

La mobilité sur le territoire est également un attrait important d'une MRC. Les efforts à cet égard porteront sur la bonification du transport collectif, l'élargissement des routes principales et le transport actif.

1

AXE D'INTERVENTION

Bonification des services de transport collectif, adapté et interurbain sur le territoire

Différents modes de transport, qu'il soit collectif, adapté ou interurbain, favorisent la mobilité sur le territoire et doivent faire l'objet d'interventions particulières.

2

AXE D'INTERVENTION

Élargissement des routes principales de l'axe nord-sud

En plus de contribuer au développement économique de la MRC, l'élargissement des routes principales de l'axe nord-sud favorise la mobilité et l'accès aux municipalités.

3

AXE D'INTERVENTION

Accroissement du transport actif

L'accroissement du transport actif passe notamment par l'amélioration de la sécurité des usagers sur les routes, ce qui implique une démarche auprès du ministère des Transports du Québec, responsable de ces artères.

ORIENTATION 4 - Bonifier les communications sans fil

À une époque où les technologies de l'information sont omniprésentes et dans un contexte de télétravail en pleine expansion, la fiabilité des communications sans fil est plus nécessaire que jamais.

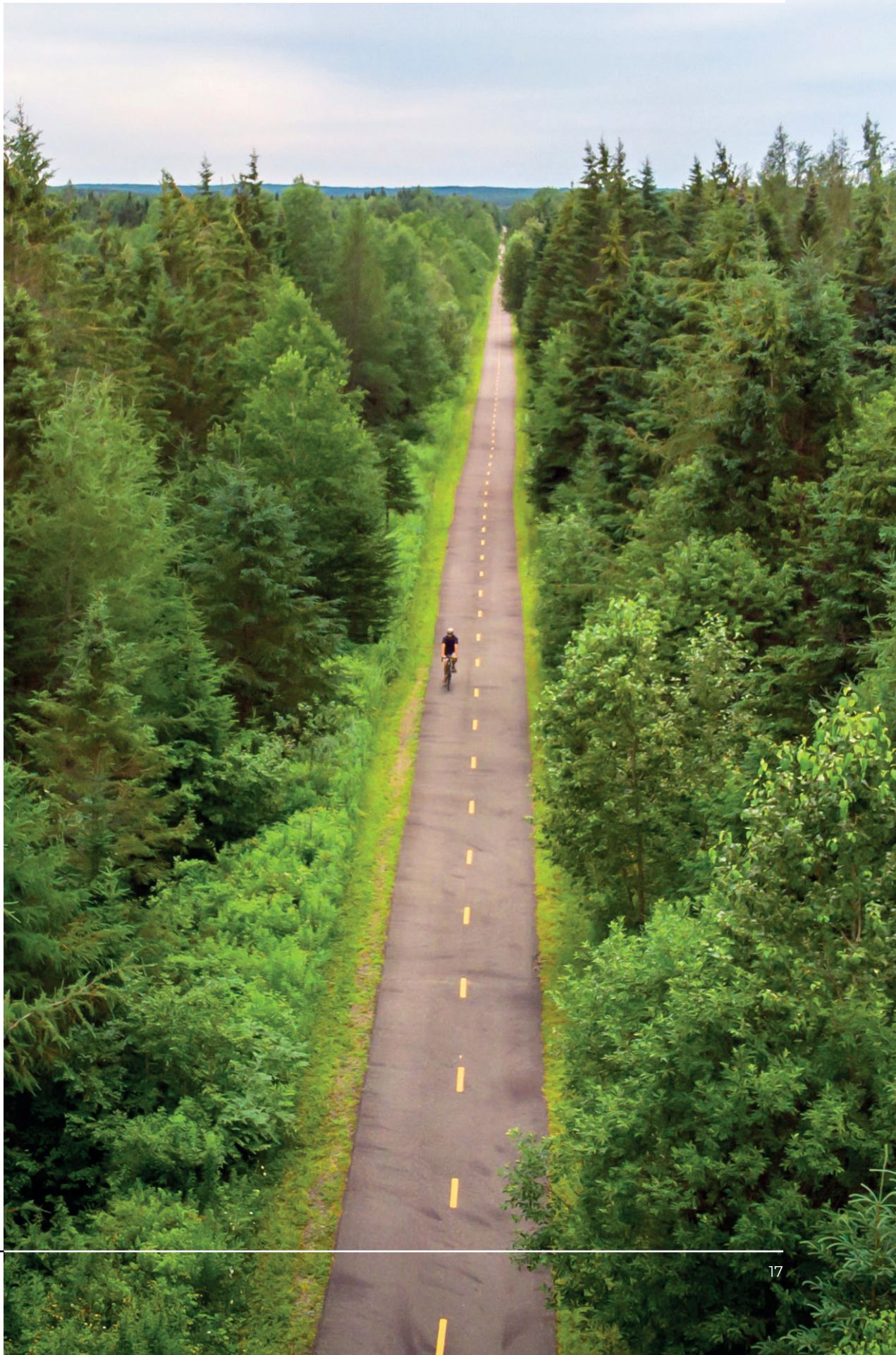
1

AXE D'INTERVENTION

Amélioration du service Internet haute vitesse et de téléphonie cellulaire

Déjà considérablement amélioré, le service Internet haute vitesse et de téléphonie cellulaire doit être accessible sur l'ensemble du territoire.







ENJEU 3

Rayonnement de la MRC de Bellechasse et de son territoire

Dans une perspective de développement, l'accroissement de la visibilité et du rayonnement de Bellechasse et de la MRC demeure un enjeu important auquel il faudra consacrer des efforts au cours des cinq prochaines années. Pour ce faire, deux grandes orientations seront mises en œuvre.

ORIENTATION 1 - *Développer l'image de marque de la MRC de Bellechasse et structurer les actions de communication*

Il importe de continuer à structurer les efforts de communication de la MRC. Une nouvelle image de marque de celle-ci permettra de bien asseoir l'ensemble des actions de communication.

1

AXE D'INTERVENTION

Élaboration d'un plan de communication

Ce plan permettra de mieux coordonner l'ensemble des actions de communication.

2

AXE D'INTERVENTION

Révision des outils de communication

Sur la base d'une toute nouvelle image de marque, des outils de communication améliorés en fonction des besoins de l'organisation contribueront positivement à la visibilité et au rayonnement de la MRC.

ORIENTATION 2 - *Promouvoir le territoire et mettre en œuvre les actions de communication*

Continuer de faire la promotion de la MRC de Bellechasse et de son territoire en utilisant les nouveaux outils de communication mis à la disposition de l'organisation et en suivant le plan de communication.

1

AXE D'INTERVENTION

Mise en œuvre des actions de promotion

La promotion de Bellechasse et de la MRC vise essentiellement cinq publics cibles :

- ① les municipalités ;
- ② les utilisateurs de services ;
- ③ les partenaires ;
- ④ les médias ;
- ⑤ le public.

L'ensemble des actions de communication seront mises en œuvre en fonction du plan de communication.

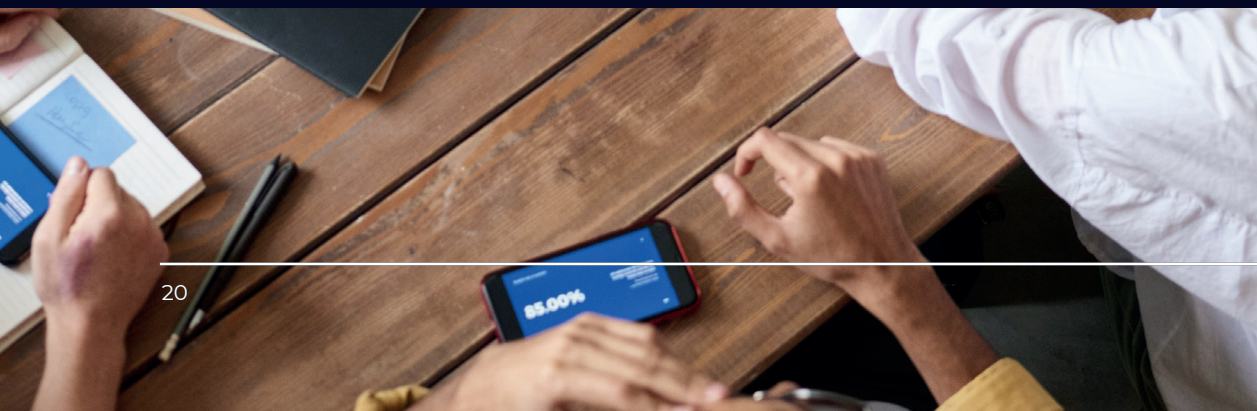




ENJEU 4

Développement de l'organisation

Le développement de l'organisation constitue un enjeu important auquel trois orientations répondent.



ORIENTATION 1 - Optimiser l'offre de services

L'optimisation de l'offre de services permettra d'assurer la qualité des services offerts par la MRC à ses clientèles dans une perspective d'amélioration continue.

1**AXE D'INTERVENTION****Formation du Comité d'optimisation**

Un comité, formé de la direction générale, d'un élu et de deux membres de l'équipe de travail, sera responsable de coordonner les travaux menant à l'optimisation de l'offre de services.

2**AXE D'INTERVENTION****Consultation auprès des municipalités et des utilisateurs de services**

Des consultations sous forme de sondages ou d'entrevues auprès des municipalités et des utilisateurs de services permettront d'avoir un regard extérieur sur la qualité des services reçus, mais également sur les besoins et les attentes quant aux types de services attendus de la MRC. Des ateliers thématiques tenus dans le cadre du Colloque de la MRC permettront de bonifier la consultation.

3**AXE D'INTERVENTION****Analyse de l'offre de services d'autres MRC**

Une analyse comparative permettra de connaître les types de services offerts par d'autres MRC et de compléter le portrait de la situation tout en s'inspirant des meilleures pratiques dans ce domaine.

4**AXE D'INTERVENTION****Évaluation de l'offre de services**

Avec l'ensemble des données recueillies et des réflexions des municipalités, le Comité sera en mesure de présenter au Conseil de la MRC un rapport dressant l'état de situation et proposant des améliorations à l'offre de services.

5**AXE D'INTERVENTION****Mise en place des recommandations quant à l'optimisation de l'offre de services, notamment quant au volet des services tarifés**

Des recommandations seront mises en place afin de déterminer les services qui seront maintenus et améliorés, d'une part, et les services qui seront ajoutés, d'autre part.

6**AXE D'INTERVENTION****Mise en œuvre de la nouvelle offre de services**

La nouvelle offre de services sera revue et rendue disponible aux municipalités et aux utilisateurs.

7**AXE D'INTERVENTION****Veille active relativement à l'amélioration de l'offre de services**

Une veille relative à l'amélioration de l'offre de services permettra de bonifier celle-ci dans une perspective d'amélioration continue.

ORIENTATION 2 - Informer sur les mécanismes de gouvernance

La gouvernance étant au cœur d'une organisation publique comme une MRC, il est nécessaire de s'assurer que les mécanismes sont bien compris de l'ensemble des parties prenantes.

1**AXE D'INTERVENTION****Amélioration des connaissances de la population quant au fonctionnement de la MRC**

Dans un premier temps, il importe de bien informer l'ensemble de la population sur le fonctionnement de la MRC.

2**AXE D'INTERVENTION****Formations en matière de gouvernance**

Dans un deuxième temps, il sera nécessaire d'offrir des ateliers de formation en matière de gouvernance, tant aux employés qu'aux élus, afin de revoir les meilleures pratiques dans ce domaine, et ce, dans une perspective d'amélioration continue.

ORIENTATION 3 - Assurer l'attraction et la rétention des ressources humaines

Les ressources humaines constituent le cœur et le moteur de la MRC de Bellechasse ; des mesures doivent donc être mises en place afin d'assurer leur attraction et leur rétention.

1**AXE D'INTERVENTION****Embauche d'une ressource dédiée à la gestion des ressources humaines**

La première mesure à implanter est l'embauche d'une ressource spécialisée en gestion des ressources humaines qui assurera la mise en place des actions liées à cette orientation tout en libérant la direction générale et les gestionnaires de la MRC de certains dossiers.

2**AXE D'INTERVENTION****Optimisation de la communication interne**

Dans des organisations ayant beaucoup d'employés, la communication interne est un enjeu important, particulièrement en présence de plusieurs secteurs relativement autonomes. L'adoption de la planification stratégique constitue une belle occasion d'entamer des communications internes, d'autant plus que ce document revêt une importance particulière de par sa nature et sa capacité à mobiliser les ressources humaines.

3**AXE D'INTERVENTION****Mise en place d'une politique de formation continue**

La mise en place d'une politique de formation continue destinée aux employés permettra l'attraction et la rétention des ressources humaines en plus de favoriser l'amélioration continue des services offerts.

4**AXE D'INTERVENTION****Actualisation de la politique salariale et de ressources humaines**

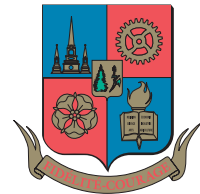
L'actualisation de la politique salariale et de ressources humaines permettra de mieux encadrer la gestion des ressources humaines. La réalisation d'une analyse organisationnelle permettra d'établir l'ensemble des paramètres relatifs aux ressources humaines.

5**AXE D'INTERVENTION****Actualisation de la politique de reconnaissance**

Il est démontré que la reconnaissance envers les employés constitue un facteur de mobilisation important, qui favorise l'attraction et la rétention des ressources humaines. La MRC possède déjà une telle politique ; il s'agira simplement de l'actualiser afin de continuer de reconnaître le travail et l'engagement des employés et de renforcer leur sentiment d'appartenance.



MRC
de Bellechasse





*MRC
de Bellechasse*

COORDONNÉES

100, rue Monseigneur-Bilodeau
Saint-Lazare-de-Bellechasse
(Québec) G0R 3J0

Tél. : 418 883-3347
info@mrcbellechasse.qc.ca
mrcbellechasse.qc.ca

